



06/2017

## Maladie du dépérissement chronique des cervidés ou Chronic Wasting Disease

Le dépérissement chronique des cervidés (Chronic Wasting Disease, CWD) est une maladie transmissible, dégénérative et chronique qui affecte le système nerveux central. Elle fait partie des encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST) qui touchent les ruminants sauvages au terme d'une période d'incubation de plusieurs années et elle est toujours mortelle. D'autres EST peuvent affecter les animaux : l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) chez les bovins, la tremblante (scrapie) chez les moutons et les chèvres, l'encéphalopathie transmissible du vison (ETV) chez les visons et l'encéphalopathie spongiforme féline (ESF) chez les chats. L'être humain peut quant à lui être atteint par la maladie de Creutzfeldt-Jakob (CJD) et sa variante (vCJD), le syndrome de Gerstmann-Sträussler-Scheinker (GSS) et l'insomnie fatale familiale (IFF).

### 1 Espèces touchées

Jusqu'à présent, la CWD a été diagnostiquée chez différentes espèces de la famille des cervidés, principalement en Amérique du Nord : le cerf à queue noire (*Odocoileus hemionus*), le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*), le wapiti (*Cervus canadensis*) et l'élan (*Alces alces*). En Corée du Sud, des cerfs élaphe (*Cervus elaphus*) et des cerfs Sika (*Cervus nippon*) ont été infectés suite à l'importation d'un wapiti atteint de CWD. La CWD a été détectée sur le continent européen pour la première fois en 2016 en Norvège chez des rennes (*Rangifer tarandus*) et deux élans. Selon l'état actuel des connaissances, la CWD n'est pas une zoonose, contrairement à l'ESB.

### 2 Agent infectieux

Prion (PrPsc isomère résistant à la protéase de la protéine prion cellulaire normale PrPc). Les prions se caractérisent par une très grande résistance à la chaleur, aux rayons ultraviolets et ionisants et aux désinfectants. Ils sont sensibles aux substances fortement alcalines (eau de Javel et soude caustique). L'autoclavage à 133°C et 3 bars pendant au moins 20 minutes, réduit l'infectiosité de l'agent pathogène.

### 3 Clinique/Pathologie

La période d'incubation est de plusieurs mois, voire des années. Les symptômes sont des troubles du comportement, de la locomotion et de la sensibilité. On observe généralement :

- à un stade précoce de la maladie : des changements de comportement et des troubles locomoteurs imperceptibles
- une perte de poids progressive et un amaigrissement
- des grincements de dents
- des troubles marqués de la motricité et une altération du port de tête
- des tremblements ou tressaillements musculaires au niveau de la tête
- des ataxies
- une perte de poids toujours plus importante en dépit d'une consommation accrue de nourriture et d'eau
- une salivation et une miction accrues

- les animaux malades vivant à l'état sauvage risquent plus d'avoir des accidents avec des véhicules et d'être attaqués par des prédateurs

## **4 Répartition géographique**

La CWD touche les animaux vivant à l'état sauvage ou en élevage. Jusqu'en 2016, la CWD n'apparaissait de manière endémique qu'aux États-Unis et au Canada. Elle est arrivée en Corée du Sud suite à l'importation d'animaux. Depuis la première description en Norvège en avril 2016, cinq cas ont été diagnostiqués dans différentes zones géographiques. La CWD fait actuellement l'objet d'une surveillance renforcée en Norvège et dans l'UE afin de pouvoir mieux évaluer la situation épidémiologique. La CWD n'a encore jamais été constatée en Suisse.

## **5 Épidémiologie**

La CWD est une maladie infectieuse qui se transmet de façon horizontale. Le prion est excrété en grande quantité dans les fluides corporels (salive, urine) et les excréments, qui contaminent l'environnement et peuvent infecter d'autres animaux. Cela peut entraîner des situations épizootiques dans les élevages.

## **6 Diagnostic**

En cas de suspicion clinique, on a recours à un examen par histopathologie et immunohistochimie de coupes du cerveau. L'agent infectieux peut aussi être mis en évidence par western blot et typisé. Il n'existe pas de test sérologique.

## **7 Diagnostic différentiel**

Encéphalites virales et bactériennes, rage, intoxications, troubles du métabolisme, parasitoses.

## **8 Prélèvements**

Tête de l'animal (crâne non ouvert).

## **9 Laboratoire de référence**

NeuroCenter de la faculté Vetsuisse de l'Université de Berne.

## **10 Mesures de lutte**

Si la CWD est observée, elle doit être annoncée sans délai au vétérinaire cantonal, comme stipulé dans l'art. 181 OFE. Le vétérinaire cantonal ordonne l'incinération des parties du cadavre encore existantes.

## **11 Contrôle des viandes**

Carcasse entière impropre à la consommation (OHyAb, annexe 7, chiffre 1.1.1.i.).